

PCAS

Société par actions simplifiée au capital 40.141.725 euros
21 Chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 Ecully Cedex
622 019 503 RCS Lyon

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (33.209.778,69) euros en totalité au compte report à nouveau, dont le montant se trouve ainsi porté de la somme de (88.883.062,65) euros à la somme de (122.092.841,34) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour copie certifiée conforme
Le Président

Signé par :

Gildas Barreyre

3B9A5A4A6810483...

PCAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
Grand Hôtel Dieu
3 Cour du Midi - CS 30259
69287 Lyon cedex 02

AFIGEC
26-28 rue Marius AUFAN
92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PCAS

21, chemin de la Sauvegarde
21 Ecully Parc
69134 Ecully Cedex

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PCAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « II - Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier accordé par la société mère justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Levallois-Perret, le 29 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

AFIGEC

 Natacha Pélisson

Natacha Pélisson



Yanniss Giraud

**Clôture des comptes
au 31/12/2024**

Comptes annuels

PCAS SAS

PCAS SAS

21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex
Tél : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

SAS au capital de 40.141.725 euros – siège social 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - 622 019 503 RCS Lyon

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2024	Net 2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 490 255	1 474 347	15 908	44 752
Concessions, brevets et droits similaires	16 264 103	15 327 478	936 624	1 037 009
Fonds commercial	13 687 639	13 687 639		
Autres immobilisations incorporelles	1 114 186		1 114 186	1 697 707
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	32 556 183	30 489 464	2 066 719	2 779 468
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 939 807	1 351 624	7 588 184	7 619 435
Constructions	76 393 746	50 627 026	25 766 720	24 626 664
Installations techniques, mat. et outillage industriels	263 563 389	219 228 644	44 334 745	64 718 842
Autres immobilisations corporelles	16 035 265	11 927 226	4 108 039	4 006 404
Immobilisations en cours	51 183 451		51 183 451	52 194 903
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	416 115 658	283 134 520	132 981 138	153 166 248
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 083 728	1 507 326	15 576 402	15 576 402
Créances rattachées à des participations	700 000	700 000		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150 987		150 987	148 902
Total immobilisations financières	17 934 715	2 207 326	15 727 389	15 725 303
ACTIF IMMOBILISE	466 606 556	315 831 311	150 775 245	171 671 020
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	19 697 550	4 472 917	15 224 633	14 871 115
En cours de production de biens	1 289 643		1 289 643	1 070 357
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	36 364 741	5 607 546	30 757 195	39 056 111
Marchandises	112 151		112 151	53 258
Total des stocks	57 464 084	10 080 463	47 383 621	55 050 841
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	261 140		261 140	345 274
Clients et comptes rattachés	45 515 626	30 631 048	14 884 578	11 900 710
Autres créances	31 681 473	539 092	31 142 381	38 021 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	77 458 239	31 170 141	46 288 098	50 267 624
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	430 232		430 232	1 193 712
Charges constatées d'avance	429 873		429 873	683 926
Total disponibilités et divers	860 105		860 105	1 877 638
ACTIF CIRCULANT	135 782 428	41 250 604	94 531 824	107 196 103
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	31 737		31 737	153 697
TOTAL GENERAL	602 420 721	357 081 915	245 338 806	279 020 820

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2024	Net 2023
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	40 141 725	40 141 725	40 141 725
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		196 760 897	196 760 897
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		1 514 173	1 514 173
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 631 858	1 631 858
Report à nouveau		(88 883 063)	(52 824 796)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(33 209 779)	(36 058 267)
<i>Total situation nette</i>		117 955 811	151 165 590
Subventions d'investissement		13 670 870	13 464 176
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		131 626 681	164 629 766
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		224 237	346 197
Provisions pour charges		4 457 518	6 080 702
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 681 755	6 426 899
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			946
Emprunts et dettes financières divers		36 208 237	28 784 491
<i>Total dettes financières</i>		36 208 237	28 785 436
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 170 044	2 070 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 037 449	42 741 977
Dettes fiscales et sociales		17 966 695	19 351 308
<i>Total dettes d'exploitation</i>		49 174 188	64 163 906
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 645 634	10 099 840
Autres dettes		14 700 333	4 497 515
<i>Total dettes diverses</i>		21 345 967	14 597 355
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		2 226 594	402 876
DETTES		108 954 986	107 949 574
Écarts de conversion passif		75 384	14 581
TOTAL GENERAL		245 338 806	279 020 820

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises	89 250	3 233 027	3 322 277	2 015 411
Production vendue de biens	51 810 234	90 814 397	142 624 630	134 417 455
Production vendue de services	7 718 071	8 804 983	16 523 055	18 241 529
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	59 617 555	102 852 407	162 469 962	154 674 395

Production stockée			(10 062 325)	2 540 214
Production immobilisée			541 964	918 418
Subventions d'exploitation			361 544	220 149
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 379 263	8 108 744
Autres produits			985 724	436 852
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			160 676 131	166 898 773

CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			3 161 230	1 857 861
Variation de stock (marchandises)			(85 123)	(28 505)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			51 247 689	57 008 837
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 442 510)	5 712 766
Autres achats et charges externes			62 256 678	68 501 731
Total charges externes			115 137 965	133 052 689

IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			3 355 650	3 214 372
-----------------------------------	--	--	-----------	-----------

CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			47 714 434	51 444 174
Charges sociales			20 916 761	22 676 334
Total charges de personnel			68 631 195	74 120 508

DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 102 782	20 284 663
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 131 529	7 181 342
Dotations aux provisions pour risques et charges			367 326	257 447
Total dotations d'exploitation			24 601 637	27 723 452

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 583 219	3 458 154
--------------------------------------	--	--	-----------	-----------

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			215 309 666	241 569 175
---	--	--	--------------------	--------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION			(54 633 535)	(74 670 402)
--------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54 633 535)	(74 670 402)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	5 000 000	4 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1 613 989
Reprises sur provisions et transferts de charges	153 697	9 397 783
Différences positives de change	294 251	321 799
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 447 949	15 333 571
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	31 737	2 412 688
Intérêts et charges assimilées	3 532 968	23 408 469
Différences négatives de change	349 747	296 395
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	3 914 451	26 117 552
RESULTAT FINANCIER	1 533 497	(10 783 981)
RESULTAT COURANT	(53 100 038)	(85 454 383)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 499 340	91 475 688
Reprises sur provisions et transferts de charges	368 071	695 149
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 867 411	92 170 837
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 049	57 676
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 260 573	12 707 215
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 783 793	34 127 555
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 046 416	46 892 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 820 995	45 278 391
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(4 069 264)	(4 117 725)
TOTAL DES PRODUITS	205 205 371	274 403 181
TOTAL DES CHARGES	238 415 149	310 461 448
BENEFICEou PERTE	(33 209 779)	(36 058 267)

Table des matières

SOMMAIRE	5
I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
1. Activité	6
2. Faits marquants de l'exercice	6
3. Autres évènements	7
4. Evènements importants survenus depuis la clôture.....	8
II. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
1. Changements de méthodes comptables	9
2. Changements de méthode d'évaluation	9
3. Immobilisations incorporelles	9
4. Immobilisations corporelles	10
5. Participations	10
6. Autres immobilisations financières	10
7. Stocks	10
8. Créances.....	11
9. Actions auto-détenues	11
10. Composition du capital.....	11
11. Subvention d'investissement	11
12. Provisions réglementées	11
13. Provisions pour retraite et engagements assimilés	11
14. Autres provisions.....	12
15. Opérations en devises	12
16. Instruments financiers.....	12
17. Intégration fiscale.....	12
18. Trésorerie et équivalent de trésorerie	12
19. Transactions entre parties liées.....	12
20. Reconnaissance du revenu.....	13
21. Passifs environnementaux.....	13
III. NOTES SUR LE BILAN	14
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	14
2. Immobilisations financières.....	15
3. Stocks	16
4. Echéances des créances et des dettes.....	17
5. Capitaux propres	19
6. Provisions	20
7. Charges et produits constatés d'avance	22
8. Produits à recevoir, charges à payer	23
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	24
1. Chiffre d'affaires	24
2. Résultat Financier.....	24
3. Résultat Exceptionnel.....	25
4. Flux avec les sociétés du groupe	25
5. Ventilation de l'impôt.....	26
6. Situation fiscale latente	26
7. Intégration fiscale.....	26
V. AUTRES INFORMATIONS	27
1. Transactions avec les parties liées.....	27
2. Identité de la société consolidante.....	27
3. Effectif	27
VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
1. Crédit-bail et locations financières.....	28
2. Autres engagements donnés.....	28
4. Rémunération des Organes de directions	28
5. Filiales et participations.....	28

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

PCAS est spécialiste du développement et de la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 4 sites de production, et 2 centres de R&D. Le modèle d'affaires de PCAS s'adresse aux marchés de la synthèse pharmaceutique et celui de la chimie fine et de spécialités.

2. Faits marquants de l'exercice

Dépréciation des immobilisations

Suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur les sites de Limay et Villeneuve-la-Garenne, des tests de dépréciation des actifs immobilisés de ces deux sites ont été réalisés. Les résultats ont conduit à constater une provision pour dépréciation de 1.7 milliers d'euros pour Limay et 18 millions d'euros pour Villeneuve-la-Garenne.

Les dépréciations ((VLG & Limay) concernent tous les postes immobilisés sauf les terrains, à savoir immobilisations incorporelles, logiciels, installations techniques, matériel et outillage industriel, matériel de transport, matériel de bureau informatique, mobilier et les encours.

Contrat Estetrol

Pour mémoire :

- La société PCAS a une activité de sous-traitance pharmaceutique avec la société Mithra, pour laquelle elle a développé depuis plusieurs années le procédé de fabrication d'une molécule pour la commercialisation d'un de ses produits.
- Fin mars 2022, PCAS et Mithra ont signé un 3^e avenant au contrat initial pour la fourniture par PCAS de volumes de cette molécule à l'échelle commerciale, avec un engagement sur les volumes jusqu'à fin 2023 et des options pour prolonger le contrat sur les années suivantes.
- Des désaccords quant à l'exécution du contrat ont conduit Mithra à suspendre une partie des règlements à partir de l'été 2022. PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers ce client afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées.
- Ces voies juridiques ont suivi leur cours en 2023 sans qu'aucun règlement ne soit intervenu. Au 31 décembre 2023, le montant total des créances nettes dues par ce client s'élève ainsi à 28,0 millions d'euros. La totalité des créances sont échues. Une dépréciation partielle des créances du client Mithra a été enregistrée dans les comptes semestriels 2023 pour 15,6 millions d'euros, eu égard au fait que tout risque de défaillance de Mithra ne pouvait pas être exclu et que PCAS avait été obligée d'introduire une procédure légale pour obtenir le paiement de ses créances.

Suite aux publications récentes de la société Mithra en date des 5 et 8 mars 2024, la société estime que le risque de non-recouvrement des créances de ce client est fort. Par conséquent, PCAS a pris la décision de comptabiliser une dépréciation complémentaire de ces créances de 12,4 millions d'euros. Ainsi, au 31 décembre 2023, la totalité des créances nettes dues par ce client a été dépréciée.

En lien avec le litige et les procédures d'arbitrage opposant PCAS à Mithra depuis décembre 2022, et suite à la faillite de Mithra et à la cession subséquente de certains de ses actifs, PCAS a reçu un montant de 35 millions d'euros en décembre 2024. Ce montant représente une partie du montant total accordé à PCAS dans le cadre de la décision arbitrale rendue quelques mois après le début du processus de faillite de Mithra.

Site de Villeneuve-La-Garenne

Suite aux difficultés rencontrées avec le client Mithra, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur ce site de production dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. Face à cette réduction d'activité, PCAS a décidé lors du conseil d'administration du 6 septembre 2023 de lancer un projet de réorganisation du site afin d'en augmenter la polyvalence pour le repositionner sur une activité flexible de production à façon de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques et ainsi d'en assurer la pérennité. Ce projet de réorganisation et de repositionnement a nécessité la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les comptes de l'exercice 2023 intégraient une charge exceptionnelle de 4 millions d'euros (dont 3,6 millions d'euros comptabilisés en provision pour risques et charges correspondant aux coûts estimés du plan de sauvegarde de l'emploi).

Au décembre 2024 la provision s'élève à 1,850 millions d'euros. Les comptes de l'exercice 2024, intègrent une charge exceptionnelle 781 milliers d'euros (qui se décomposent en 241 millions de données paie, et 541 millions de frais de prestataires), et un produit exceptionnel de 2 528 K€ d'euros (correspondant à la reprise de provision).

Projets PCAS sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « capacity building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020

Le Groupe PCAS a bénéficié en novembre 2020 de la sélection de plusieurs projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020. Les conventions correspondantes ont été signées sur le premier semestre 2021. Les sites concernés par ces projets sont ceux de Porcheville, Limay, Couterne, Bourgoin Jallieu, Aramon et de Nîmes.

Ces projets bénéficient d'aides de l'Etat pour des investissements qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Le montant total des investissements rattachés à ces projets est de l'ordre de 78 millions d'euros, dont environ 60% d'aides de l'Etat (sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables).

Au 31 décembre 2024, PCAS a d'ores et déjà investi 67,2 millions d'euros et a bénéficié de 36,8 millions d'euros d'aides de l'Etat, 14,7 millions d'euros sous la forme de subventions et 22,04 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

3. Autres évènements

Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre 2 pays.

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Pour ce qui concerne PCAS, nous estimons que notre exposition n'a pas de conséquence majeure négative en lien avec ce conflit entre la Russie et l'Ukraine, pour les raisons principales suivantes :

- PCAS n'a pas de présence directe sous quelque forme que ce soit (filiale, établissement, usine, effectif) dans ces 2 pays,
- PCAS n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en Russie et en Ukraine pendant l'année 2024.
- Les achats réalisés par PCAS en provenance de ces 2 pays sont très faibles et ne pèsent pas sur notre chiffre d'achats.

En revanche, en conséquence des tensions économiques issues de ce conflit, nous demeurons exposés aux risques de fluctuation des coûts d'achat des matières premières en général, des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux impacts sur les flux logistiques.

4. Evènements importants survenus depuis la clôture

- Le site de Villeneuve-la-Garenne fait face à une situation économique très fortement dégradée, avec des pertes de près d'1 million d'euros par mois, et cela suite à l'arrêt en 2023 de la production de l'estetrol pour Mithra, à la forte baisse des productions historiques et aux difficultés que le site a rencontrées pour qualifier ou confirmer de nouveaux débouchés pour diversifier les activités du site et tenter d'assurer sa pérennité. Compte tenu de cette situation, la Direction de PCAS a annoncé en janvier 2025 la fermeture du site de Villeneuve-La-Garenne. PCAS va mettre en place un second plan de sauvegarde de l'emploi, une estimation a été faite à hauteur de 8 millions d'euros.
- Le bail du site de Massy arrivant à échéance en septembre 2025, il a été décidé que les employés déménageront sur le site des Ulis, site de la société sœur de PCAS, Cell For Cure, 11 avenue des tropiques, 91940 Les Ulis.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises en vigueur et du plan comptable général (PCG), notamment ceux énoncés par le règlement ANC n° 2014-03, modifié par les règlements ANC 2015-06 puis ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : continuité dans l'exploitation, qui est soumise au soutien financier du Groupe Segens (formalisé dans une lettre de soutien financier en date du 17 janvier 2025) pour le financement de ses activités et pour son développement, au travers notamment de la poursuite du financement de son programme d'investissement.
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changements de méthodes comptables

PCAS n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable cette année.

2. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et de développement

PCAS poursuit sa stratégie de développement de produits et/ou technologies propriétaires, impliquant des investissements spécifiques en Recherche & Développement en faveur de projets d'importance clairement identifiés. Les dépenses exposées par PCAS dans le cadre de ces développements internes sont comptabilisées en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants définis par le Plan Comptable Général (article 212-3.2) est satisfait :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention de la société d'achever le projet,
- capacité de celle-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

L'amortissement de ces actifs est calculé suivant la méthode linéaire sur une durée d'utilité de 5 ans à compter de la date d'industrialisation.

Au 31 décembre 2024, le montant net de ces actifs s'élève à 16 milliers d'euros.

Les autres frais de recherche et de développement qui ne remplissent pas ces critères demeurent comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des frais d'établissement, de brevets et de fonds de commerce.

Les fonds de commerce correspondent principalement à un fonds de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique faisant l'objet d'un amortissement sur sa durée d'utilisation prévue de 20 ans.

Durées d'amortissement :

- | | |
|--|--------------------|
| • Frais d'établissement | 1 à 5 ans linéaire |
| • Logiciels | 1 à 5 ans linéaire |
| • Brevets | 20 ans linéaire |
| • Autres immobilisations incorporelles | 20 ans maximum |

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des différents actifs concernés :

- | | |
|---|----------------------|
| • Constructions et agencements de construction | 10 à 30 ans linéaire |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel divers et matériel de sécurité | 5 à 10 ans linéaire |
| • Matériel de transport | 5 ans linéaire |
| • Matériel de manutention | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel et mobilier de bureau | 10 ans linéaire |
| • Matériel informatique | 4 ans linéaire |

5. Participations

Les titres de participation et les autres titres sont évalués à leur coût d'achat.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'un titre de participation s'avère inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'utilité. Cette dernière est estimée sur la base de la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

6. Autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle ils sont entrés en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrécouvrabilité de cet actif est avéré.

7. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Les bases de calcul tiennent compte des perspectives de consommation future, des taux de rotation et, le cas échéant, des risques liés aux variations des prix sur le marché (tous les stocks dont le taux de rotation est supérieur à 1 an sont systématiquement analysés).

8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale en fonction des informations connues.

Sur certaines créances une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de difficultés spécifiques de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Un contrat d'affacturage a été mis en place à partir de fin mars 2005. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage justifie que les créances cédées sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue. Au 31 décembre 2024 le montant des créances cédées s'élève à 19 782 milliers d'euros.

9. Actions auto-détenues

La totalité des actions auto-détenues ont été cédées dans le cadre de l'OPAS initié par Seqens sur les actions PCAS.

10. Composition du capital

Le capital social se compose de 40 141 725 actions de 1,00 euro de valeur nominale chacune.

11. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif dans les capitaux propres et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

12. Provisions réglementées

Il n'y a plus de provisions réglementées dans les comptes de PCAS. Elles étaient dans le passé, constituées par les amortissements dérogatoires.

13. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés, ainsi que de médailles du travail.

Les médailles du travail sont entièrement provisionnées, et seules les indemnités retraite des sites de Nîmes et VLG sont provisionnées dans les comptes de PCAS. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisés en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Les provisions retraites des autres sites font l'objet d'engagements hors bilan. Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

14. Autres provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques futurs, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation (exemple : remise en état d'un site après son exploitation), et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

15. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les comptes de dettes et créances libellés en devises sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charge.

16. Instruments financiers

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par PCAS pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

Ainsi, les contrats de change internes mis en place au 1er janvier 2018 entre Seqens et ses filiales sont identifiés comme une opération de couverture et les impacts de changes de cette couverture doivent donc être comptabilisés chez PCAS : le résultat des dérivés de change couvrant les achats en devises puis les dettes, est reconnu en partie à la facturation et en partie à l'encaissement et est classé en résultat opérationnel (dans le poste Achat).

Au 31 décembre 2024, 491 milliers d'euros ont été comptabilisés en résultat d'exploitation au titre des gains de change générés par les couvertures des flux en devises de PCAS.

17. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2024, suite à la détention par Seqens de 100% de PCAS fin 2023, PCAS ainsi que ses filiales, Dauphin et PCAS Biosolution, ont rejoint le groupe fiscal dont Sirona Bidco est la société mère.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal à hauteur de sa contribution filiales (comme en l'absence d'intégration fiscale), la société mère étant seule redevable de l'impôt.

18. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La société est intégrée dans une convention de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie des membres de cette convention.

Cette convention, gérée par Seqens en tant que société centralisatrice, intègre toutes les filiales détenues majoritairement en France par Seqens, société mère de PCAS, et comprend également les sociétés Seqens Group Holding, et Sirona Bidco, ainsi que certaines autres filiales de Seqens situées en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

La société centralisatrice centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, et constate en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération conventionnelle. La trésorerie placée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie empruntée en « autres dettes » (groupe et associés).

19. Transactions entre parties liées

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;

- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

20. Reconnaissance du revenu

L'activité de PCAS se répartit autour deux pôles : Synthèse Pharmaceutique et Chimie Fine de Spécialités. Dans le cadre de ses activités, les obligations de performance identifiées sont la vente de produits et la réalisation de prestations de R&D.

Pour les ventes de produits, PCAS comptabilise le chiffre d'affaires à la date à laquelle le client obtient le contrôle des produits. Cette date correspond à l'émission d'un certificat d'analyse, ou une libération du produit par l'Assurance Qualité. PCAS prend en compte les règles incoterms.

Dans le cas d'une prestation de R&D, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement puisque le client bénéficie du service au fur et à mesure de la réalisation de la prestation.

21. Passifs environnementaux

La direction du groupe a fait procéder en 2020/2021 à un audit indépendant de ses risques en matière environnementale sur l'ensemble de ses filiales. Les rapports issus de ces audits permettent de valider que tous les risques éventuels et engagements évalués en fonction des réglementations actuellement en vigueur sont correctement pris en compte dans ses états financiers et, le cas échéant, prévus dans les plans d'investissements des exercices à venir. La société procède par ailleurs régulièrement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles, remettant à jour les coûts le cas échéant.

III. NOTES SUR LE BILAN

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Virement de postes à poste	Cessions/ Sorties	Valeur à la clôture
Frais d'établiss., de recherche et de développmt	1 490			-	1 490
Concessions, brevets, licences, logiciels	15 631			-	16 264
Fonds commerciaux	13 688	-	-	-	13 688
Immobilisations incorporelles en cours	1 698	49			1 114
Autres postes d'immobilisations incorporelles				-	-
Total des immobilisations incorporelles	32 507	49	-	-	32 556
Terrains	8 940	-	-	-	8 940
Constructions	46 707		853	-	47 559
Inst. gales, agencements des construction	25 562	86	3 281	-	28 835
Inst. tech.matériel et outillages industriels	248 835	2	14 677	(34)	263 563
Inst. gales, agencemts., aménagemt. Divers	10 568		771	(44)	11 297
Matériel de transports	570		42	-	611
Matériel de bureau et informatique	3 840	()	288	-	4 127
Immobilisations corporelles en cours	52 195	18 900	(19 912)	-	51 183
Total des immobilisations corporelles	397 216	18 988	-	(78)	416 116
Total des immobilisations corp. et incorpo.	429 722	19 038	-	(78)	448 672

Amortissements & Provisions	A l'ouverture	Dotations amort.	Dotations/reprises except.	Cessions	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de dev.	1 446	29			1 474
Concessions, brevets, licences, logiciels	14 594	733			15 327
Fonds commerciaux	5 294				5 294
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-				-
Total des immobilisations incorporelles	21 334	762	-		22 096
Terrains	1 320	31	-		1 352
Constructions	33 901	1 250		-	35 151
Instal. générales, agencements des constr.	13 741	1 734		-	15 476
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	182 321	15 329		-	197 650
Instal. générales, agencemts, aménagemts	7 598	545		(34)	8 109
Matériel de transports	546	21		(5)	562
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 826	430			3 256
Total des immobilisations corporelles	242 254	19 341	-	(39)	261 556
Total des immobilisations corp. et incorpo.	263 588	20 103	-	(39)	283 652

Suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur les sites de Limay et Villeneuve-la-Garenne, des tests de dépréciation des actifs immobilisés de ces deux sites ont été réalisés. Les résultats ont conduit à constater une provision pour dépréciation de 1.7 milliers d'euros pour Limay et 18 millions d'euros pour Villeneuve-la-Garenne.

En outre, les fonds commerciaux intègrent une provision pour dépréciation du fonds de commerce du site d'Aramon de 8 394 milliers d'euros enregistrée en 2022. Les installations techniques et matériel industriel intègrent une provision pour dépréciation de 21 579 milliers d'euros (dont 19 784 milliers d'euros enregistrés en 2024, 18 048 milliers d'euros pour le site de VLG et 1 736 milliers d'euros pour le site de Limay), conséquence de la réalisation d'un test de dépréciation sur les immobilisations corporelles suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur ces 2 sites de production.

2. Immobilisations financières

Immobilisation financières	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions/remboursements	A la clôture
Participations évaluées par mise en équivalence	-			-
Créances rattachées à des participations	700			700
Autres participations	17 084			17 084
Correction de la valeur des titres de participation	-			-
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	149	2		151
Total des immobilisations financières	17 933	2	-	17 935

- **Titres de participation**

Les titres de participation de la société Pivert, en cours de liquidation, ont été provisionnés à 100% en 2018, pour un montant de 200 milliers d'euros.

Les titres de participation de la société PCF, en cours de liquidation, sont provisionnés à 100% depuis 2005 pour un montant de 1 307 milliers d'euros.

- **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations d'un montant de 700 milliers d'euros, correspondent à deux prêts consentis par PCAS à PCF dans le cadre du protocole signé en novembre 2006 (dépréciés à 100% au 31 décembre 2006).

3. Stocks

Stocks	2024			2023		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Mat. Premières	19 698	4 473	15 225	18 845	3 974	14 871
Prod. Semis Finis	1 290	-	1 290	1 070	-	1 070
Prod. Finis	36 365	5 608	30 757	46 042	6 986	39 056
Marchandises	112	-	112	53	-	53
Total Stocks	57 464	10 080	47 384	66 010	10 959	55 051

	Dotation 2024	Reprise 2024
Matières premières	1 455 894	-1 088 585
Matières consommables & emballages	466 756	-327 747
Produits intermédiaires	352 499	-980 640
Produits finis	1 823 749	-2 569 398
	4 098 898	-4 966 370

Les stocks ont diminué de 8,5 millions d'euros en 2024 suite à une demande d'optimisation des stocks sur les sites.

La reprise de provision de 4,966 millions d'euros inclue principalement 2 283 millions d'euros de destructions de stocks, et 1 740 millions de reprise relatifs à des produits dépréciés l'année précédente.

Sur VLG, une réception de stock rattachée à la chaîne Estretol, a été constatée sur site suite à un engagement avec le fournisseur, mais a été totalement déprécié.

4. Échéances des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	700	-	700
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	151	43	108
Clients douteux ou litigieux	459	-	459
Autres créances clients	45 057	45 057	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	360	360	-
Impôts sur les bénéfices	4 075	4 075	-
Taxe sur la valeur ajoutée	4 694	4 694	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	219	219	-
Groupe et associés	8 443	8 443	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	-	-
Débiteurs divers	13 690	5 534	8 156
Avances et avoirs fournisseurs	199	199	-
Charges constatées d'avance	430	430	-
Total	78 478	69 056	9 422

Le poste Autres créances clients (45 M€) comprend 7M€ de factures à établir, 58M€ de créances clients (dont 28M€ de Mithra qui sont totalement dépréciées), et 20M€ de factures cédées au factor.

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

La société PCAS, en raison de la diversification et de la nature de ses activités, n'est pas à ce jour, exposée à un risque majeur de concentration clients.

En dehors de la créance Mithra, le risque de recouvrement des créances clients peut être considéré comme faible, le portefeuille clients étant composé dans sa quasi-totalité de groupes internationaux à forte notoriété dans les différentes activités de la société.

Il convient par ailleurs de préciser qu'une dépréciation des créances nettes dues par Mithra a été constatée au 31 décembre 2023 pour un montant de 28 millions d'euros, et maintenue dans les comptes de 2024.

En 2009, la direction de PCAS a décidé de souscrire un contrat d'assurance-crédit au niveau de l'ensemble des entités françaises du Groupe qui a pris effet au 1er janvier 2010.

Les débiteurs divers (13 690 milliers d'euros) se composent principalement de la créance de CIR pour 12,2 millions d'euros, du fonds de garantie Factor Euros pour 1,1 millions d'euros, ainsi que du fonds de garantie Factor Dollars pour 0,3 millions d'euros.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à un an maxi	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à + de un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	36 208	19 587	16 622	-
Fournisseurs et comptes rattachés	29 037	29 037	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	15 528	15 528	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA à payer	767	767	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	1 672	1 672	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 646	6 646	-	-
Groupe et associés	10 997	10 997	-	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	-	-	-
Autres dettes	3 703	3 703	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 227	2 227	-	-
Total	106 785	90 163	16 622	-

Les emprunts et dettes financières divers (36 208 milliers d'euros) intègrent au 31 décembre 2024 à hauteur de 4 millions d'euros, la mise à disposition par Seqens d'un prêt intra-groupe, à hauteur de 10 millions d'euros, la mobilisation de créances de crédit d'impôt recherche auprès de BPI France et à hauteur de 22 millions d'euros les avances remboursables dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés (29 037 milliers d'euros) correspondent à hauteur de 10,8 millions d'euros à des fournisseurs tiers (hors immobilisations), à hauteur de 5,4 millions d'euros à des fournisseurs intra-groupe, à hauteur de 6,4 milliers d'euros à des fournisseurs de matières premières, et à hauteur de 5,7 millions d'euros à des factures non parvenues fournisseurs.

Les dettes Groupe et associés correspond au tirage sur la centrale de trésorerie avec sa société mère Seqens et s'élèvent à 10 997 milliers d'euros, en augmentation de 10 472 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, en 2023 PCAS avait réalisé une augmentation de capital par compensation de créances, intégralement souscrite par Seqens, son actionnaire unique, ce qui avait permis de réduire son endettement.

Les principaux indicateurs de liquidité suivis par la direction de PCAS sont le montant de l'endettement net et le montant des ressources disponibles.

5. Capitaux propres

	A l'ouverture	Augmenta- tion de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	A la clôture
Capital social ou individuel	40 142		-	-	-	-	40 142
Primes d'émis., de fusion, d'ap.	196 761		-	-	-	-	196 761
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	1 514	-	-	-	-	-	1 514
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	1 632	-	-			-	1 632
Report à nouveau	(52 825)	-	-	(36 058)	-	-	(88 883)
Résultat de l'exercice	(36 058)	-	-	36 058	-	(33 210)	(33 210)
Subventions d'investissement	13 464	-	-	-	207	-	13 671
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Total capitaux propres	164 630	-	-	-	207	(33 210)	131 627

Les subventions d'investissements concernent des projets dans cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 12,2 millions d'euros.

6. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	154	32	154	32
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 348	367	243	2 472
Provisions pour gratifications d'ancienneté	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour remises en état	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges (1)	3 925	781	2 528	2 178
Total des provisions pour risques et charges	6 427	1 180	2 925	4 682
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles	8 394	-	-	8 394
Provisions pour dépréciation sur immobilisations corporelles	1 795	19 784	-	21 579
Provisions pour dépréciation sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation sur titres de participation	1 507	-	-	1 507
Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières	700	-	-	700
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	10 959	4 088	4 966	10 080
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	30 598	33	-	30 631
Autres provisions pour dépréciations	539	-	-	539
Total des provisions pour dépréciations	54 493	23 904	4 966	73 430

(1) Dont provision PSE du site de Villeneuve-la-Garenne : 1,850 millions d'euros à fin décembre 2024 et 3,597 millions d'euros à fin décembre 2023

- Risque de change

PCAS constate une provision pour risques de change pour toute évaluation d'actif ou augmentation de passif résultant des évolutions des cours de change

- Engagement envers le personnel

PCAS évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel.

Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit		Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues en
· Date de calcul	31/12/2024 (base arrêtée au 31/10)	31/12/2023 (base arrêtée au 31/10)
· Catégories retenues	Cadres, techniciens/agents de maîtrise, ouvriers/employés, chaque catégorie étant séparée entre hommes et femmes	Idem
· Turnover	La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 54 ans, conformément aux observations courantes	Idem
· Table de mortalité	Table INSEE 2000-2002 (Vie)	INSEE 2017 - 2019
· Age de départ à la retraite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nés jusqu'en 1961 : 62 ans pour toutes les catégories - Nés jusqu'en 09/1961 : 62,25 ans pour toutes les catégories - entre 1962 et 1968 : augmentation d'1 trimestre tous les ans - Nés après 1968 : 64 ans pour les catégories 	Idem
· Taux d'actualisation	3,40 % pour les Indemnités de Fin de Carrière 3,20 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>)	4,20 % pour les IFC 4,00 % pour les gratifications
· Taux d'évolution des salaires, inflation comprise	3,00 %	2,50%
· Convention Collective Nationale	CCN de la Chimie : Industries Chimiques	Idem
· Taux de charges sociales	46 %	46% sites d'Aramon, Bourgoin, Couterne, Limay 50% sites Massy, Ecully , Nîmes, Porcheville

Détail de l'âge de départ à la retraite :

Nouveau barème	Application de la réforme
Date de naissance postérieure ou égale au...	Age minimum légal
01/01/1955	62,00
01/01/1961	62,00
01/09/1961	62,25
01/01/1962	62,50
01/01/1963	62,75
01/01/1964	63,00
01/01/1965	63,25
01/01/1966	63,50
01/01/1967	63,75
01/01/1968	64,00
01/01/1969	64,00
01/01/1970	64,00
01/01/1971	64,00
01/01/1972	64,00
01/01/1973	64,00

➤ Provisions pour indemnités de fin de carrière

PCAS n'a pas d'engagement en matière de retraite à proprement parler, mais seulement des engagements au titre des indemnités de départ et au titre des médailles du travail définis selon la convention collective.

Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

En 2021, les Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) des sociétés VLG Chem (site de Villeneuve-la-Garenne) et Protéus (site de Nîmes), qui appliquaient la méthode préférentielle relative aux indemnités de départ, a entraîné la prise en compte, dans les comptes de PCAS, d'une provision pour indemnités de fin de carrière. Cette provision, reprise au fur et à mesure des départs à la retraite des salariés concernés, s'élève à 1 353 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

L'engagement futur hors bilan, déterminé sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, s'élève à 8 032 milliers d'euros (hors site de Nîmes et VLG).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02. PCAS a appliqué la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

➤ Provision pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre 2024 à 1 119 milliers d'euros.

7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2024	A fin 2023
Charges locatives	11	11
Location immobilière	48	45
Maintenance générale	9	120
maintenance IT	40	-
prestations diverses	80	42
Honoraires	102	191
Documentations	140	126
Entretien des construction	-	125
Location matériel IT	-	23
TOTAL	430	684

Produits constatés d'avance	A fin 2024	A fin 2023
Acomptes client site Porcheville	348	395
Acomptes client site de Limay	1 470	-
Acomptes Client site COUTERNE	407	-
Acomptes Client site LIMAY	2	-
Acomptes Client site VLG		8
TOTAL	2 227	403

8. Produits à recevoir, charges à payer

Produits à recevoir	A fin 2024	A fin 2023
Clients, factures à établir	6 848	3 091
Charges sociales sur salaires	342	299
Crédit de tva et TVA sur factures non parvenues	4 172	8 390
Etat, produits à recevoir	223	311
Remboursement assurance à recevoir VLG	-	564
	-	-
TOTAL	11 585	12 655

Charges à payer	A fin 2024	A fin 2023
Intérêts courus sur emprunt société mère	211	108
Fournisseurs Factures non parvenues d'exploitation	18 124	18 927
Personnel	8 550	10 008
Organismes sociaux	3 849	4 481
Tva sur factures à établir	767	56
Etat, provisions sur impôt	1 458	1 373
C3S	23	24
Comptes courant Groupe	194	-
TOTAL	33 177	34 978

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Chiffre d'affaires

Les ventes de produits fabriqués ou achetés ont évolué de la manière suivante :

	2024			2023		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Produits achetés	89	3 233	3 322	360	1 656	2 015
Production vendue de biens	51 810	90 814	142 625	48 719	85 699	134 417
Production vendue de prestations	7 718	8 805	16 523	9 648	8 594	18 242
TOTAL	59 618	102 852	162 470	58 366	94 293	152 659
%	36,7%	63,3%	100,0%	38,2%	61,8%	100,0%

2. Résultat Financier

	2024	2023
Dividendes (1)	5 000	4 000
Revenus des autres créances	-	1 614
Revenus des prêts	-	-
Reprise sur provisions (2)	154	9 398
Gain de change	294	322
Total des produits financiers	5 448	15 334
Dotations aux provisions pour Risques financiers (3)	32	2 413
Intérêts autres emprunts	530	463
Intérêts Emprunts Seqens	257	3 235
Intérêts Cash pool Seqens	1 763	10 833
Autres charges financières (4)	19	8 114
Intérêts commissions factor	964	764
Pertes de change	350	296
Total des charges financières	3 914	26 117
Résultat Financier	1 533	(10 784)

- (1) Dividendes reçus de PCAS Finlande
- (2) Dont 8 114 milliers d'euros de reprise de provision prêt Kuchly en 2023
- (3) Dont 2 170 milliers d'euros de dotation aux provisions pour risque de non-paiement des pénalités de retard Mithra facturé en 2023
- (4) Solde du prêt Kuchly provisionné à 100% en 2023

3. Résultat Exceptionnel

	2024	2023
Produits de cession des éléments d'actif (1)	5	90 658
Indemnité exceptionnelle reçue (2)	35 000	
PSE site VLG	368	
Quote part de subvention virée au résultat	1 420	777
Produits except. Divers	75	41
Reprises provision sur exceptionnelles		695
Total produits exceptionnels	36 867	92 171
Penalités	(1)	(50)
Dons, libéralités	(1)	(8)
VNC des éléments actifs (3)	(39)	(12 161)
Autres charges exceptionnelles	(18)	(547)
Dotations provision pour dépréciation créances (4)		(28 382)
Dotations amort. Except. PSE site VLG		(3 951)
Emballages consignés	(851)	
Indemnités versées	(353)	
Dotations provision pour dépréciat. des immob. Site VLG	(18 048)	(750)
Dotations provision pour dépréciat. des immob. Site Limay	(1 736)	(1 045)
Total charges exceptionnelles	(21 047)	(46 892)
Résultat Exceptionnel	15 820	45 279

(1) dont 84 739 milliers d'euros en 2023 pour la vente de PCAS Canada et 11 200 milliers d'euros de cession d'actions propres

(2) concerne une indemnité reçue lié au dossier Mithra - Voir paragraphe 2. Faits marquants de l'exercice

(3) dont 11 113 milliers d'euros de VNC d'actions propres en 2023 et 1 026 milliers d'euros de VNC de PCAS Canada en 2023

(4) dont 28 003 milliers d'euros de dépréciation des créances Mithra en 2023

4. Flux avec les sociétés du groupe

	2024		2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Chiffre d'affaires	4 126		525	
Autres produits d'exploitation	5 007			
Achats de matières premières		5 144		663
Autres achats et charges externes		25 346		
TOTAL EXPLOITATION	9 133	30 490	525	663
Produits de participation	5 000		4 000	
Charges financières		2 023		523
TOTAL FINANCIER	5 000	2 023	4 000	523
Produits exceptionnelles				
Charges exceptionnelles				
TOTAL EXCEPTIONNEL	-	-	-	-

La société a perçu en 2024 un dividende de 5 millions d'euros de sa filiale PCAS Finlande.

Les charges financières correspondent aux intérêts du compte courant Seqens à hauteur de 1.762 millions d’euros, et aux intérêts de l’emprunt Seqens à hauteur de 257 milliers d’euros.

5. Ventilation de l'impôt

	avant impot	impot	après impot
résultat courant	(53 100)	4 078	(49 022)
résultat exceptionnel	15 821	(8)	15 813
	(37 279)	4 069	(33 210)

L’impôt sur les bénéfices intègre le crédit d’impôt recherche de PCAS de l’exercice pour 4 049 milliers d’euros, le produit d’impôt lié à l’intégration fiscale de dauphin pour 20 milliers d’euros.

6. Situation fiscale latente

	2024	2023
Provision pour retraite	(2 472)	(2 348)
Suramortissement	297	599
Dépréciations d'actifs		
Participation des salariés		
Contribution sociale de solidarité	(206)	(206)
Résultats latents de change	(75)	(15)
Etalement des subventions		
TOTAL	(2 456)	(1 969)

Aucune écriture d’impôt différé n’a été comptabilisée ; le produit fiscal qui en résulterait, sur la base des décalages temporaires ci-dessus et calculé au taux d’impôt en vigueur à la clôture s’élèverait à :

		2024	2023
Différé d'un an au plus	25,83%	(4)	1 634
Différé de plus d'un an	25,83%	638	582

7. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2024, suite à la détention par Seqens de 100% de PCAS fin 2023, PCAS ainsi que ses filiales, Dauphin et PCAS Biosolution, ont rejoint le groupe fiscal dont Sirona Bidco est la société mère.

La charge d’impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal à hauteur de sa contribution (comme en l’absence d’intégration fiscale), la société mère étant seule redevable de l’impôt.

V. AUTRES INFORMATIONS

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-joint, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe Seqens.

En milliers d'euros	2024	2023
Participations	15 576	15 576
Autres immobilisations financières	50	50
Créances clients	3 100	1 002
Autres créances	7 900	755
TOTAL	15 587	17
Emprunts et dettes financières	14870	10835
Dettes fournisseurs	6470	5063
Autres dettes		1029
TOTAL	31 196	16927

La diminution des emprunts et dettes financières en 2024 est liée à la capitalisation des dettes de 200 millions d'euros réalisée en 2023.

2. Identité de la société consolidante

La société PCAS et ses filiales sont intégrées globalement dans les comptes du groupe SIRONA Holdco, 14 rue Edward Steichen, 2540 Luxembourg.

3. Effectif

L'effectif au 31 décembre de la société se répartit comme suit :

	2024	2023
Cadres	281	299
Agents de maîtrise	50	410
Employés / Ouvriers	502	205
TOTAL	833	914

VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS

1. Crédit-bail et locations financières

La société n'a souscrit aucun engagement de crédit-bail ou de location longue durée significatifs à la clôture de l'exercice

2. Autres engagements donnés

Les engagements légaux ou conventionnels pris par la société en matière de Gratifications d'ancienneté, Indemnités de départ en retraite matérialisés par une provision au passif du bilan lorsque nécessaire.

La société a également souscrit des contrats de ventes d'USD, pour un montant de 8 748 euros, qu'elle décidera ou non d'exercer selon les taux de marché aux dates de réalisation potentielles des options.

4. Rémunération des Organes de directions

La société ne verse aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à ses mandataires sociaux.

5. Filiales et participations

Les participations de la société sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Nom de la filiale	PCAS Shanghai	PCAS Biosolution	DAUPHIN	PCAS Finlande
Capital social	999 607 RMB	50 000 €	250 000 €	2 000 000 €
Capitaux propres	1 212 977 RMB	50 000 €	385 319 €	34 328 000 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus :				
- Valeur brute	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
- valeur nette	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
Prêts et avances non encore remboursés	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	3 956 943 RMB	0 €	878 174 €	41 135 000 €
Résultat	200 289 RMB	0 €	2 606 €	8 604 000 €

PCAS

Société par actions simplifiée au capital 40.141.725 euros
21 Chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 Ecully Cedex
622 019 503 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président

Signé par :

Gildas Barreyre

3B9A5A4A6810483...

**Clôture des comptes
au 31/12/2024**

Comptes annuels

PCAS SAS

PCAS SAS

21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex
Tél : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

SAS au capital de 40.141.725 euros – siège social 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - 622 019 503 RCS Lyon

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2024	Net 2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 490 255	1 474 347	15 908	44 752
Concessions, brevets et droits similaires	16 264 103	15 327 478	936 624	1 037 009
Fonds commercial	13 687 639	13 687 639		
Autres immobilisations incorporelles	1 114 186		1 114 186	1 697 707
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	32 556 183	30 489 464	2 066 719	2 779 468
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 939 807	1 351 624	7 588 184	7 619 435
Constructions	76 393 746	50 627 026	25 766 720	24 626 664
Installations techniques, mat. et outillage industriels	263 563 389	219 228 644	44 334 745	64 718 842
Autres immobilisations corporelles	16 035 265	11 927 226	4 108 039	4 006 404
Immobilisations en cours	51 183 451		51 183 451	52 194 903
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	416 115 658	283 134 520	132 981 138	153 166 248
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 083 728	1 507 326	15 576 402	15 576 402
Créances rattachées à des participations	700 000	700 000		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150 987		150 987	148 902
Total immobilisations financières	17 934 715	2 207 326	15 727 389	15 725 303
ACTIF IMMOBILISE	466 606 556	315 831 311	150 775 245	171 671 020
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	19 697 550	4 472 917	15 224 633	14 871 115
En cours de production de biens	1 289 643		1 289 643	1 070 357
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	36 364 741	5 607 546	30 757 195	39 056 111
Marchandises	112 151		112 151	53 258
Total des stocks	57 464 084	10 080 463	47 383 621	55 050 841
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	261 140		261 140	345 274
Clients et comptes rattachés	45 515 626	30 631 048	14 884 578	11 900 710
Autres créances	31 681 473	539 092	31 142 381	38 021 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	77 458 239	31 170 141	46 288 098	50 267 624
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	430 232		430 232	1 193 712
Charges constatées d'avance	429 873		429 873	683 926
Total disponibilités et divers	860 105		860 105	1 877 638
ACTIF CIRCULANT	135 782 428	41 250 604	94 531 824	107 196 103
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	31 737		31 737	153 697
TOTAL GENERAL	602 420 721	357 081 915	245 338 806	279 020 820

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2024	Net 2023
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	40 141 725	40 141 725	40 141 725
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		196 760 897	196 760 897
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		1 514 173	1 514 173
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 631 858	1 631 858
Report à nouveau		(88 883 063)	(52 824 796)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(33 209 779)	(36 058 267)
<i>Total situation nette</i>		117 955 811	151 165 590
Subventions d'investissement		13 670 870	13 464 176
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		131 626 681	164 629 766
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		224 237	346 197
Provisions pour charges		4 457 518	6 080 702
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 681 755	6 426 899
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			946
Emprunts et dettes financières divers		36 208 237	28 784 491
<i>Total dettes financières</i>		36 208 237	28 785 436
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 170 044	2 070 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 037 449	42 741 977
Dettes fiscales et sociales		17 966 695	19 351 308
<i>Total dettes d'exploitation</i>		49 174 188	64 163 906
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 645 634	10 099 840
Autres dettes		14 700 333	4 497 515
<i>Total dettes diverses</i>		21 345 967	14 597 355
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		2 226 594	402 876
DETTES		108 954 986	107 949 574
Écarts de conversion passif		75 384	14 581
TOTAL GENERAL		245 338 806	279 020 820

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises	89 250	3 233 027	3 322 277	2 015 411
Production vendue de biens	51 810 234	90 814 397	142 624 630	134 417 455
Production vendue de services	7 718 071	8 804 983	16 523 055	18 241 529
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	59 617 555	102 852 407	162 469 962	154 674 395

Production stockée			(10 062 325)	2 540 214
Production immobilisée			541 964	918 418
Subventions d'exploitation			361 544	220 149
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 379 263	8 108 744
Autres produits			985 724	436 852
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			160 676 131	166 898 773

CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			3 161 230	1 857 861
Variation de stock (marchandises)			(85 123)	(28 505)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			51 247 689	57 008 837
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 442 510)	5 712 766
Autres achats et charges externes			62 256 678	68 501 731
Total charges externes			115 137 965	133 052 689

IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			3 355 650	3 214 372
-----------------------------------	--	--	-----------	-----------

CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			47 714 434	51 444 174
Charges sociales			20 916 761	22 676 334
Total charges de personnel			68 631 195	74 120 508

DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 102 782	20 284 663
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 131 529	7 181 342
Dotations aux provisions pour risques et charges			367 326	257 447
Total dotations d'exploitation			24 601 637	27 723 452

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 583 219	3 458 154
--------------------------------------	--	--	-----------	-----------

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			215 309 666	241 569 175
---	--	--	--------------------	--------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION			(54 633 535)	(74 670 402)
--------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54 633 535)	(74 670 402)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	5 000 000	4 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1 613 989
Reprises sur provisions et transferts de charges	153 697	9 397 783
Différences positives de change	294 251	321 799
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 447 949	15 333 571
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	31 737	2 412 688
Intérêts et charges assimilées	3 532 968	23 408 469
Différences négatives de change	349 747	296 395
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	3 914 451	26 117 552
RESULTAT FINANCIER	1 533 497	(10 783 981)
RESULTAT COURANT	(53 100 038)	(85 454 383)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 499 340	91 475 688
Reprises sur provisions et transferts de charges	368 071	695 149
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 867 411	92 170 837
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 049	57 676
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 260 573	12 707 215
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 783 793	34 127 555
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 046 416	46 892 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 820 995	45 278 391
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(4 069 264)	(4 117 725)
TOTAL DES PRODUITS	205 205 371	274 403 181
TOTAL DES CHARGES	238 415 149	310 461 448
BENEFICEou PERTE	(33 209 779)	(36 058 267)

Table des matières

SOMMAIRE	5
I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
1. Activité	6
2. Faits marquants de l'exercice	6
3. Autres événements	7
4. Evènements importants survenus depuis la clôture.....	8
II. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
1. Changements de méthodes comptables	9
2. Changements de méthode d'évaluation	9
3. Immobilisations incorporelles	9
4. Immobilisations corporelles	10
5. Participations	10
6. Autres immobilisations financières	10
7. Stocks	10
8. Créances.....	11
9. Actions auto-détenues	11
10. Composition du capital.....	11
11. Subvention d'investissement	11
12. Provisions réglementées	11
13. Provisions pour retraite et engagements assimilés	11
14. Autres provisions.....	12
15. Opérations en devises	12
16. Instruments financiers.....	12
17. Intégration fiscale.....	12
18. Trésorerie et équivalent de trésorerie	12
19. Transactions entre parties liées.....	12
20. Reconnaissance du revenu	13
21. Passifs environnementaux.....	13
III. NOTES SUR LE BILAN	14
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	14
2. Immobilisations financières.....	15
3. Stocks	16
4. Echéances des créances et des dettes.....	17
5. Capitaux propres	19
6. Provisions	20
7. Charges et produits constatés d'avance	22
8. Produits à recevoir, charges à payer	23
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	24
1. Chiffre d'affaires	24
2. Résultat Financier.....	24
3. Résultat Exceptionnel.....	25
4. Flux avec les sociétés du groupe	25
5. Ventilation de l'impôt.....	26
6. Situation fiscale latente	26
7. Intégration fiscale.....	26
V. AUTRES INFORMATIONS	27
1. Transactions avec les parties liées.....	27
2. Identité de la société consolidante.....	27
3. Effectif	27
VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
1. Crédit-bail et locations financières.....	28
2. Autres engagements donnés.....	28
4. Rémunération des Organes de directions	28
5. Filiales et participations.....	28

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

PCAS est spécialiste du développement et de la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 4 sites de production, et 2 centres de R&D. Le modèle d'affaires de PCAS s'adresse aux marchés de la synthèse pharmaceutique et celui de la chimie fine et de spécialités.

2. Faits marquants de l'exercice

Dépréciation des immobilisations

Suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur les sites de Limay et Villeneuve-la-Garenne, des tests de dépréciation des actifs immobilisés de ces deux sites ont été réalisés. Les résultats ont conduit à constater une provision pour dépréciation de 1.7 milliers d'euros pour Limay et 18 millions d'euros pour Villeneuve-la-Garenne.

Les dépréciations ((VLG & Limay) concernent tous les postes immobilisés sauf les terrains, à savoir immobilisations incorporelles, logiciels, installations techniques, matériel et outillage industriel, matériel de transport, matériel de bureau informatique, mobilier et les encours.

Contrat Estetrol

Pour mémoire :

- La société PCAS a une activité de sous-traitance pharmaceutique avec la société Mithra, pour laquelle elle a développé depuis plusieurs années le procédé de fabrication d'une molécule pour la commercialisation d'un de ses produits.
- Fin mars 2022, PCAS et Mithra ont signé un 3^e avenant au contrat initial pour la fourniture par PCAS de volumes de cette molécule à l'échelle commerciale, avec un engagement sur les volumes jusqu'à fin 2023 et des options pour prolonger le contrat sur les années suivantes.
- Des désaccords quant à l'exécution du contrat ont conduit Mithra à suspendre une partie des règlements à partir de l'été 2022. PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers ce client afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées.
- Ces voies juridiques ont suivi leur cours en 2023 sans qu'aucun règlement ne soit intervenu. Au 31 décembre 2023, le montant total des créances nettes dues par ce client s'élève ainsi à 28,0 millions d'euros. La totalité des créances sont échues. Une dépréciation partielle des créances du client Mithra a été enregistrée dans les comptes semestriels 2023 pour 15,6 millions d'euros, eu égard au fait que tout risque de défaillance de Mithra ne pouvait pas être exclu et que PCAS avait été obligée d'introduire une procédure légale pour obtenir le paiement de ses créances.

Suite aux publications récentes de la société Mithra en date des 5 et 8 mars 2024, la société estime que le risque de non-recouvrement des créances de ce client est fort. Par conséquent, PCAS a pris la décision de comptabiliser une dépréciation complémentaire de ces créances de 12,4 millions d'euros. Ainsi, au 31 décembre 2023, la totalité des créances nettes dues par ce client a été dépréciée.

En lien avec le litige et les procédures d'arbitrage opposant PCAS à Mithra depuis décembre 2022, et suite à la faillite de Mithra et à la cession subséquente de certains de ses actifs, PCAS a reçu un montant de 35 millions d'euros en décembre 2024. Ce montant représente une partie du montant total accordé à PCAS dans le cadre de la décision arbitrale rendue quelques mois après le début du processus de faillite de Mithra.

Site de Villeneuve-La-Garenne

Suite aux difficultés rencontrées avec le client Mithra, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur ce site de production dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. Face à cette réduction d'activité, PCAS a décidé lors du conseil d'administration du 6 septembre 2023 de lancer un projet de réorganisation du site afin d'en augmenter la polyvalence pour le repositionner sur une activité flexible de production à façon de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques et ainsi d'en assurer la pérennité. Ce projet de réorganisation et de repositionnement a nécessité la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les comptes de l'exercice 2023 intégraient une charge exceptionnelle de 4 millions d'euros (dont 3,6 millions d'euros comptabilisés en provision pour risques et charges correspondant aux coûts estimés du plan de sauvegarde de l'emploi).

Au décembre 2024 la provision s'élève à 1,850 millions d'euros. Les comptes de l'exercice 2024, intègrent une charge exceptionnelle 781 milliers d'euros (qui se décomposent en 241 millions de données paie, et 541 millions de frais de prestataires), et un produit exceptionnel de 2 528 K€ d'euros (correspondant à la reprise de provision).

Projets PCAS sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « capacity building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020

Le Groupe PCAS a bénéficié en novembre 2020 de la sélection de plusieurs projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020. Les conventions correspondantes ont été signées sur le premier semestre 2021. Les sites concernés par ces projets sont ceux de Porcheville, Limay, Couterne, Bourgoin Jallieu, Aramon et de Nîmes.

Ces projets bénéficient d'aides de l'Etat pour des investissements qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Le montant total des investissements rattachés à ces projets est de l'ordre de 78 millions d'euros, dont environ 60% d'aides de l'Etat (sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables).

Au 31 décembre 2024, PCAS a d'ores et déjà investi 67,2 millions d'euros et a bénéficié de 36,8 millions d'euros d'aides de l'Etat, 14,7 millions d'euros sous la forme de subventions et 22,04 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

3. Autres évènements

Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre 2 pays.

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Pour ce qui concerne PCAS, nous estimons que notre exposition n'a pas de conséquence majeure négative en lien avec ce conflit entre la Russie et l'Ukraine, pour les raisons principales suivantes :

- PCAS n'a pas de présence directe sous quelque forme que ce soit (filiale, établissement, usine, effectif) dans ces 2 pays,
- PCAS n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en Russie et en Ukraine pendant l'année 2024.
- Les achats réalisés par PCAS en provenance de ces 2 pays sont très faibles et ne pèsent pas sur notre chiffre d'achats.

En revanche, en conséquence des tensions économiques issues de ce conflit, nous demeurons exposés aux risques de fluctuation des coûts d'achat des matières premières en général, des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux impacts sur les flux logistiques.

4. Evènements importants survenus depuis la clôture

- Le site de Villeneuve-la-Garenne fait face à une situation économique très fortement dégradée, avec des pertes de près d'1 million d'euros par mois, et cela suite à l'arrêt en 2023 de la production de l'estetrol pour Mithra, à la forte baisse des productions historiques et aux difficultés que le site a rencontrées pour qualifier ou confirmer de nouveaux débouchés pour diversifier les activités du site et tenter d'assurer sa pérennité. Compte tenu de cette situation, la Direction de PCAS a annoncé en janvier 2025 la fermeture du site de Villeneuve-La-Garenne. PCAS va mettre en place un second plan de sauvegarde de l'emploi, une estimation a été faite à hauteur de 8 millions d'euros.
- Le bail du site de Massy arrivant à échéance en septembre 2025, il a été décidé que les employés déménageront sur le site des Ulis, site de la société sœur de PCAS, Cell For Cure, 11 avenue des tropiques, 91940 Les Ulis.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises en vigueur et du plan comptable général (PCG), notamment ceux énoncés par le règlement ANC n° 2014-03, modifié par les règlements ANC 2015-06 puis ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : continuité dans l'exploitation, qui est soumise au soutien financier du Groupe Segens (formalisé dans une lettre de soutien financier en date du 17 janvier 2025) pour le financement de ses activités et pour son développement, au travers notamment de la poursuite du financement de son programme d'investissement.
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changements de méthodes comptables

PCAS n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable cette année.

2. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et de développement

PCAS poursuit sa stratégie de développement de produits et/ou technologies propriétaires, impliquant des investissements spécifiques en Recherche & Développement en faveur de projets d'importance clairement identifiés. Les dépenses exposées par PCAS dans le cadre de ces développements internes sont comptabilisées en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants définis par le Plan Comptable Général (article 212-3.2) est satisfait :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention de la société d'achever le projet,
- capacité de celle-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

L'amortissement de ces actifs est calculé suivant la méthode linéaire sur une durée d'utilité de 5 ans à compter de la date d'industrialisation.

Au 31 décembre 2024, le montant net de ces actifs s'élève à 16 milliers d'euros.

Les autres frais de recherche et de développement qui ne remplissent pas ces critères demeurent comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des frais d'établissement, de brevets et de fonds de commerce.

Les fonds de commerce correspondent principalement à un fonds de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique faisant l'objet d'un amortissement sur sa durée d'utilisation prévue de 20 ans.

Durées d'amortissement :

- | | |
|--|--------------------|
| • Frais d'établissement | 1 à 5 ans linéaire |
| • Logiciels | 1 à 5 ans linéaire |
| • Brevets | 20 ans linéaire |
| • Autres immobilisations incorporelles | 20 ans maximum |

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des différents actifs concernés :

- | | |
|---|----------------------|
| • Constructions et agencements de construction | 10 à 30 ans linéaire |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel divers et matériel de sécurité | 5 à 10 ans linéaire |
| • Matériel de transport | 5 ans linéaire |
| • Matériel de manutention | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel et mobilier de bureau | 10 ans linéaire |
| • Matériel informatique | 4 ans linéaire |

5. Participations

Les titres de participation et les autres titres sont évalués à leur coût d'achat.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'un titre de participation s'avère inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'utilité. Cette dernière est estimée sur la base de la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

6. Autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle ils sont entrés en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrécouvrabilité de cet actif est avéré.

7. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Les bases de calcul tiennent compte des perspectives de consommation future, des taux de rotation et, le cas échéant, des risques liés aux variations des prix sur le marché (tous les stocks dont le taux de rotation est supérieur à 1 an sont systématiquement analysés).

8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale en fonction des informations connues.

Sur certaines créances une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de difficultés spécifiques de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Un contrat d'affacturage a été mis en place à partir de fin mars 2005. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage justifie que les créances cédées sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue. Au 31 décembre 2024 le montant des créances cédées s'élève à 19 782 milliers d'euros.

9. Actions auto-détenues

La totalité des actions auto-détenues ont été cédées dans le cadre de l'OPAS initié par Seqens sur les actions PCAS.

10. Composition du capital

Le capital social se compose de 40 141 725 actions de 1,00 euro de valeur nominale chacune.

11. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif dans les capitaux propres et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

12. Provisions réglementées

Il n'y a plus de provisions réglementées dans les comptes de PCAS. Elles étaient dans le passé, constituées par les amortissements dérogatoires.

13. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés, ainsi que de médailles du travail.

Les médailles du travail sont entièrement provisionnées, et seules les indemnités retraite des sites de Nîmes et VLG sont provisionnées dans les comptes de PCAS. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisés en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Les provisions retraites des autres sites font l'objet d'engagements hors bilan. Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

14. Autres provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques futurs, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation (exemple : remise en état d'un site après son exploitation), et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

15. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les comptes de dettes et créances libellés en devises sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charge.

16. Instruments financiers

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par PCAS pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

Ainsi, les contrats de change internes mis en place au 1er janvier 2018 entre Seqens et ses filiales sont identifiés comme une opération de couverture et les impacts de changes de cette couverture doivent donc être comptabilisés chez PCAS : le résultat des dérivés de change couvrant les achats en devises puis les dettes, est reconnu en partie à la facturation et en partie à l'encaissement et est classé en résultat opérationnel (dans le poste Achat).

Au 31 décembre 2024, 491 milliers d'euros ont été comptabilisés en résultat d'exploitation au titre des gains de change générés par les couvertures des flux en devises de PCAS.

17. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2024, suite à la détention par Seqens de 100% de PCAS fin 2023, PCAS ainsi que ses filiales, Dauphin et PCAS Biosolution, ont rejoint le groupe fiscal dont Sirona Bidco est la société mère.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal à hauteur de sa contribution filiales (comme en l'absence d'intégration fiscale), la société mère étant seule redevable de l'impôt.

18. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La société est intégrée dans une convention de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie des membres de cette convention.

Cette convention, gérée par Seqens en tant que société centralisatrice, intègre toutes les filiales détenues majoritairement en France par Seqens, société mère de PCAS, et comprend également les sociétés Seqens Group Holding, et Sirona Bidco, ainsi que certaines autres filiales de Seqens situées en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

La société centralisatrice centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, et constate en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération conventionnelle. La trésorerie placée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie empruntée en « autres dettes » (groupe et associés).

19. Transactions entre parties liées

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;

- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

20. Reconnaissance du revenu

L'activité de PCAS se répartit autour deux pôles : Synthèse Pharmaceutique et Chimie Fine de Spécialités. Dans le cadre de ses activités, les obligations de performance identifiées sont la vente de produits et la réalisation de prestations de R&D.

Pour les ventes de produits, PCAS comptabilise le chiffre d'affaires à la date à laquelle le client obtient le contrôle des produits. Cette date correspond à l'émission d'un certificat d'analyse, ou une libération du produit par l'Assurance Qualité. PCAS prend en compte les règles incoterms.

Dans le cas d'une prestation de R&D, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement puisque le client bénéficie du service au fur et à mesure de la réalisation de la prestation.

21. Passifs environnementaux

La direction du groupe a fait procéder en 2020/2021 à un audit indépendant de ses risques en matière environnementale sur l'ensemble de ses filiales. Les rapports issus de ces audits permettent de valider que tous les risques éventuels et engagements évalués en fonction des réglementations actuellement en vigueur sont correctement pris en compte dans ses états financiers et, le cas échéant, prévus dans les plans d'investissements des exercices à venir. La société procède par ailleurs régulièrement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles, remettant à jour les coûts le cas échéant.

III. NOTES SUR LE BILAN

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Virement de postes à poste	Cessions/ Sorties	Valeur à la clôture
Frais d'établiss., de recherche et de développmt	1 490			-	1 490
Concessions, brevets, licences, logiciels	15 631			-	16 264
Fonds commerciaux	13 688	-	-	-	13 688
Immobilisations incorporelles en cours	1 698	49			1 114
Autres postes d'immobilisations incorporelles				-	-
Total des immobilisations incorporelles	32 507	49	-	-	32 556
Terrains	8 940	-	-	-	8 940
Constructions	46 707		853	-	47 559
Inst. gales, agencements des construction	25 562	86	3 281	-	28 835
Inst. tech.matériel et outillages industriels	248 835	2	14 677	(34)	263 563
Inst. gales, agencemts., aménagemt. Divers	10 568		771	(44)	11 297
Matériel de transports	570		42	-	611
Matériel de bureau et informatique	3 840	()	288	-	4 127
Immobilisations corporelles en cours	52 195	18 900	(19 912)	-	51 183
Total des immobilisations corporelles	397 216	18 988	-	(78)	416 116
Total des immobilisations corp. et incorpo.	429 722	19 038	-	(78)	448 672

Amortissements & Provisions	A l'ouverture	Dotations amort.	Dotations/reprises except.	Cessions	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	1 446	29			1 474
Concessions, brevets, licences, logiciels	14 594	733			15 327
Fonds commerciaux	5 294				5 294
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-				-
Total des immobilisations incorporelles	21 334	762	-		22 096
Terrains	1 320	31	-		1 352
Constructions	33 901	1 250		-	35 151
Instal. générales, agencements des constr.	13 741	1 734		-	15 476
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	182 321	15 329		-	197 650
Instal. générales, agecemts, aménagemts	7 598	545		(34)	8 109
Matériel de transports	546	21		(5)	562
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 826	430			3 256
Total des immobilisations corporelles	242 254	19 341	-	(39)	261 556
Total des immobilisations corp. et incorpo.	263 588	20 103	-	(39)	283 652

Suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur les sites de Limay et Villeneuve-la-Garenne, des tests de dépréciation des actifs immobilisés de ces deux sites ont été réalisés. Les résultats ont conduit à constater une provision pour dépréciation de 1.7 milliers d'euros pour Limay et 18 millions d'euros pour Villeneuve-la-Garenne.

En outre, les fonds commerciaux intègrent une provision pour dépréciation du fonds de commerce du site d'Aramon de 8 394 milliers d'euros enregistrée en 2022. Les installations techniques et matériel industriel intègrent une provision pour dépréciation de 21 579 milliers d'euros (dont 19 784 milliers d'euros enregistrés en 2024, 18 048 milliers d'euros pour le site de VLG et 1 736 milliers d'euros pour le site de Limay), conséquence de la réalisation d'un test de dépréciation sur les immobilisations corporelles suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur ces 2 sites de production.

2. Immobilisations financières

Immobilisation financières	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions/remboursements	A la clôture
Participations évaluées par mise en équivalence	-			-
Créances rattachées à des participations	700			700
Autres participations	17 084			17 084
Correction de la valeur des titres de participation	-			-
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	149	2		151
Total des immobilisations financières	17 933	2	-	17 935

- **Titres de participation**

Les titres de participation de la société Pivert, en cours de liquidation, ont été provisionnés à 100% en 2018, pour un montant de 200 milliers d'euros.

Les titres de participation de la société PCF, en cours de liquidation, sont provisionnés à 100% depuis 2005 pour un montant de 1 307 milliers d'euros.

- **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations d'un montant de 700 milliers d'euros, correspondent à deux prêts consentis par PCAS à PCF dans le cadre du protocole signé en novembre 2006 (dépréciés à 100% au 31 décembre 2006).

3. Stocks

Stocks	2024			2023		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Mat. Premières	19 698	4 473	15 225	18 845	3 974	14 871
Prod. Semis Finis	1 290	-	1 290	1 070	-	1 070
Prod. Finis	36 365	5 608	30 757	46 042	6 986	39 056
Marchandises	112	-	112	53	-	53
Total Stocks	57 464	10 080	47 384	66 010	10 959	55 051

	Dotation 2024	Reprise 2024
Matières premières	1 455 894	-1 088 585
Matières consommables & emballages	466 756	-327 747
Produits intermédiaires	352 499	-980 640
Produits finis	1 823 749	-2 569 398
	4 098 898	-4 966 370

Les stocks ont diminué de 8,5 millions d'euros en 2024 suite à une demande d'optimisation des stocks sur les sites.

La reprise de provision de 4,966 millions d'euros inclue principalement 2 283 millions d'euros de destructions de stocks, et 1 740 millions de reprise relatifs à des produits dépréciés l'année précédente.

Sur VLG, une réception de stock rattachée à la chaîne Estretol, a été constatée sur site suite à un engagement avec le fournisseur, mais a été totalement déprécié.

4. Échéances des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	700	-	700
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	151	43	108
Clients douteux ou litigieux	459	-	459
Autres créances clients	45 057	45 057	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	360	360	-
Impôts sur les bénéfices	4 075	4 075	-
Taxe sur la valeur ajoutée	4 694	4 694	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	219	219	-
Groupe et associés	8 443	8 443	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	-	-
Débiteurs divers	13 690	5 534	8 156
Avances et avoirs fournisseurs	199	199	-
Charges constatées d'avance	430	430	-
Total	78 478	69 056	9 422

Le poste Autres créances clients (45 M€) comprend 7M€ de factures à établir, 58M€ de créances clients (dont 28M€ de Mithra qui sont totalement dépréciées), et 20M€ de factures cédées au factor.

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

La société PCAS, en raison de la diversification et de la nature de ses activités, n'est pas à ce jour, exposée à un risque majeur de concentration clients.

En dehors de la créance Mithra, le risque de recouvrement des créances clients peut être considéré comme faible, le portefeuille clients étant composé dans sa quasi-totalité de groupes internationaux à forte notoriété dans les différentes activités de la société.

Il convient par ailleurs de préciser qu'une dépréciation des créances nettes dues par Mithra a été constatée au 31 décembre 2023 pour un montant de 28 millions d'euros, et maintenue dans les comptes de 2024.

En 2009, la direction de PCAS a décidé de souscrire un contrat d'assurance-crédit au niveau de l'ensemble des entités françaises du Groupe qui a pris effet au 1er janvier 2010.

Les débiteurs divers (13 690 milliers d'euros) se composent principalement de la créance de CIR pour 12,2 millions d'euros, du fonds de garantie Factor Euros pour 1,1 millions d'euros, ainsi que du fonds de garantie Factor Dollars pour 0,3 millions d'euros.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à un an maxi	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à + de un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	36 208	19 587	16 622	-
Fournisseurs et comptes rattachés	29 037	29 037	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	15 528	15 528	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA à payer	767	767	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	1 672	1 672	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 646	6 646	-	-
Groupe et associés	10 997	10 997	-	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	-	-	-
Autres dettes	3 703	3 703	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 227	2 227	-	-
Total	106 785	90 163	16 622	-

Les emprunts et dettes financières divers (36 208 milliers d'euros) intègrent au 31 décembre 2024 à hauteur de 4 millions d'euros, la mise à disposition par Seqens d'un prêt intra-groupe, à hauteur de 10 millions d'euros, la mobilisation de créances de crédit d'impôt recherche auprès de BPI France et à hauteur de 22 millions d'euros les avances remboursables dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés (29 037 milliers d'euros) correspondent à hauteur de 10,8 millions d'euros à des fournisseurs tiers (hors immobilisations), à hauteur de 5,4 millions d'euros à des fournisseurs intra-groupe, à hauteur de 6,4 milliers d'euros à des fournisseurs de matières premières, et à hauteur de 5,7 millions d'euros à des factures non parvenues fournisseurs.

Les dettes Groupe et associés correspond au tirage sur la centrale de trésorerie avec sa société mère Seqens et s'élèvent à 10 997 milliers d'euros, en augmentation de 10 472 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, en 2023 PCAS avait réalisé une augmentation de capital par compensation de créances, intégralement souscrite par Seqens, son actionnaire unique, ce qui avait permis de réduire son endettement.

Les principaux indicateurs de liquidité suivis par la direction de PCAS sont le montant de l'endettement net et le montant des ressources disponibles.

5. Capitaux propres

	A l'ouverture	Augmenta- tion de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	A la clôture
Capital social ou individuel	40 142		-	-	-	-	40 142
Primes d'émis., de fusion, d'ap.	196 761		-	-	-	-	196 761
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	1 514	-	-	-	-	-	1 514
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	1 632	-	-			-	1 632
Report à nouveau	(52 825)	-	-	(36 058)	-	-	(88 883)
Résultat de l'exercice	(36 058)	-	-	36 058	-	(33 210)	(33 210)
Subventions d'investissement	13 464	-	-	-	207	-	13 671
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Total capitaux propres	164 630	-	-	-	207	(33 210)	131 627

Les subventions d'investissements concernent des projets dans cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 12,2 millions d'euros.

6. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	154	32	154	32
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 348	367	243	2 472
Provisions pour gratifications d'ancienneté	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour remises en état	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges (1)	3 925	781	2 528	2 178
Total des provisions pour risques et charges	6 427	1 180	2 925	4 682
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles	8 394	-	-	8 394
Provisions pour dépréciation sur immobilisations corporelles	1 795	19 784	-	21 579
Provisions pour dépréciation sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation sur titres de participation	1 507	-	-	1 507
Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières	700	-	-	700
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	10 959	4 088	4 966	10 080
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	30 598	33	-	30 631
Autres provisions pour dépréciations	539	-	-	539
Total des provisions pour dépréciations	54 493	23 904	4 966	73 430

(1) Dont provision PSE du site de Villeneuve-la-Garenne : 1,850 millions d'euros à fin décembre 2024 et 3,597 millions d'euros à fin décembre 2023

- Risque de change

PCAS constate une provision pour risques de change pour toute évaluation d'actif ou augmentation de passif résultant des évolutions des cours de change

- Engagement envers le personnel

PCAS évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel.

Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit		Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues en
· Date de calcul	31/12/2024 (base arrêtée au 31/10)	31/12/2023 (base arrêtée au 31/10)
· Catégories retenues	Cadres, techniciens/agents de maîtrise, ouvriers/employés, chaque catégorie étant séparée entre hommes et femmes	Idem
· Turnover	La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 54 ans, conformément aux observations courantes	Idem
· Table de mortalité	Table INSEE 2000-2002 (Vie)	INSEE 2017 - 2019
· Age de départ à la retraite :	<ul style="list-style-type: none"> - Nés jusqu'en 1961 : 62 ans pour toutes les catégories - Nés jusqu'en 09/1961 : 62,25 ans pour toutes les catégories - entre 1962 et 1968 : augmentation d'1 trimestre tous les ans - Nés après 1968 : 64 ans pour les catégories 	Idem
· Taux d'actualisation	3,40 % pour les Indemnités de Fin de Carrière 3,20 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>)	4,20 % pour les IFC 4,00 % pour les gratifications
· Taux d'évolution des salaires, inflation comprise	3,00 %	2,50%
· Convention Collective Nationale	CCN de la Chimie : Industries Chimiques	Idem
· Taux de charges sociales	46 %	46% sites d'Aramon, Bourgoin, Couterne, Limay 50% sites Massy, Ecully , Nîmes, Porcheville

Détail de l'âge de départ à la retraite :

Nouveau barème	Application de la réforme
Date de naissance postérieure ou égale au...	Age minimum légal
01/01/1955	62,00
01/01/1961	62,00
01/09/1961	62,25
01/01/1962	62,50
01/01/1963	62,75
01/01/1964	63,00
01/01/1965	63,25
01/01/1966	63,50
01/01/1967	63,75
01/01/1968	64,00
01/01/1969	64,00
01/01/1970	64,00
01/01/1971	64,00
01/01/1972	64,00
01/01/1973	64,00

➤ Provisions pour indemnités de fin de carrière

PCAS n'a pas d'engagement en matière de retraite à proprement parler, mais seulement des engagements au titre des indemnités de départ et au titre des médailles du travail définis selon la convention collective.

Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

En 2021, les Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) des sociétés VLG Chem (site de Villeneuve-la-Garenne) et Protéus (site de Nîmes), qui appliquaient la méthode préférentielle relative aux indemnités de départ, a entraîné la prise en compte, dans les comptes de PCAS, d'une provision pour indemnités de fin de carrière. Cette provision, reprise au fur et à mesure des départs à la retraite des salariés concernés, s'élève à 1 353 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

L'engagement futur hors bilan, déterminé sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, s'élève à 8 032 milliers d'euros (hors site de Nîmes et VLG).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02. PCAS a appliqué la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

➤ Provision pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre 2024 à 1 119 milliers d'euros.

7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2024	A fin 2023
Charges locatives	11	11
Location immobilière	48	45
Maintenance générale	9	120
maintenance IT	40	-
prestations diverses	80	42
Honoraires	102	191
Documentations	140	126
Entretien des construction	-	125
Location matériel IT	-	23
TOTAL	430	684

Produits constatés d'avance	A fin 2024	A fin 2023
Acomptes client site Porcheville	348	395
Acomptes client site de Limay	1 470	-
Acomptes Client site COUTERNE	407	-
Acomptes Client site LIMAY	2	-
Acomptes Client site VLG		8
TOTAL	2 227	403

8. Produits à recevoir, charges à payer

Produits à recevoir	A fin 2024	A fin 2023
Clients, factures à établir	6 848	3 091
Charges sociales sur salaires	342	299
Crédit de tva et TVA sur factures non parvenues	4 172	8 390
Etat, produits à recevoir	223	311
Remboursement assurance à recevoir VLG	-	564
	-	-
TOTAL	11 585	12 655

Charges à payer	A fin 2024	A fin 2023
Intérêts courus sur emprunt société mère	211	108
Fournisseurs Factures non parvenues d'exploitation	18 124	18 927
Personnel	8 550	10 008
Organismes sociaux	3 849	4 481
Tva sur factures à établir	767	56
Etat, provisions sur impôt	1 458	1 373
C3S	23	24
Comptes courant Groupe	194	-
TOTAL	33 177	34 978

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Chiffre d'affaires

Les ventes de produits fabriqués ou achetés ont évolué de la manière suivante :

	2024			2023		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Produits achetés	89	3 233	3 322	360	1 656	2 015
Production vendue de biens	51 810	90 814	142 625	48 719	85 699	134 417
Production vendue de prestations	7 718	8 805	16 523	9 648	8 594	18 242
TOTAL	59 618	102 852	162 470	58 366	94 293	152 659
%	36,7%	63,3%	100,0%	38,2%	61,8%	100,0%

2. Résultat Financier

	2024	2023
Dividendes (1)	5 000	4 000
Revenus des autres créances	-	1 614
Revenus des prêts	-	-
Reprise sur provisions (2)	154	9 398
Gain de change	294	322
Total des produits financiers	5 448	15 334
Dotations aux provisions pour Risques financiers (3)	32	2 413
Intérêts autres emprunts	530	463
Intérêts Emprunts Seqens	257	3 235
Intérêts Cash pool Seqens	1 763	10 833
Autres charges financières (4)	19	8 114
Intérêts commissions factor	964	764
Pertes de change	350	296
Total des charges financières	3 914	26 117
Résultat Financier	1 533	(10 784)

- (1) Dividendes reçus de PCAS Finlande
- (2) Dont 8 114 milliers d'euros de reprise de provision prêt Kuchly en 2023
- (3) Dont 2 170 milliers d'euros de dotation aux provisions pour risque de non-paiement des pénalités de retard Mithra facturé en 2023
- (4) Solde du prêt Kuchly provisionné à 100% en 2023

3. Résultat Exceptionnel

	2024	2023
Produits de cession des éléments d'actif (1)	5	90 658
Indemnité exceptionnelle reçue (2)	35 000	
PSE site VLG	368	
Quote part de subvention virée au résultat	1 420	777
Produits except. Divers	75	41
Reprises provision sur exceptionnelles		695
Total produits exceptionnels	36 867	92 171
Penalités	(1)	(50)
Dons, libéralités	(1)	(8)
VNC des éléments actifs (3)	(39)	(12 161)
Autres charges exceptionnelles	(18)	(547)
Dotations provision pour dépréciation créances (4)		(28 382)
Dotations amort. Except. PSE site VLG		(3 951)
Emballages consignés	(851)	
Indemnités versées	(353)	
Dotations provision pour dépréciat. des immob. Site VLG	(18 048)	(750)
Dotations provision pour dépréciat. des immob. Site Limay	(1 736)	(1 045)
Total charges exceptionnelles	(21 047)	(46 892)
Résultat Exceptionnel	15 820	45 279

(1) dont 84 739 milliers d'euros en 2023 pour la vente de PCAS Canada et 11 200 milliers d'euros de cession d'actions propres

(2) concerne une indemnité reçue lié au dossier Mithra - Voir paragraphe 2. Faits marquants de l'exercice

(3) dont 11 113 milliers d'euros de VNC d'actions propres en 2023 et 1 026 milliers d'euros de VNC de PCAS Canada en 2023

(4) dont 28 003 milliers d'euros de dépréciation des créances Mithra en 2023

4. Flux avec les sociétés du groupe

	2024		2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Chiffre d'affaires	4 126		525	
Autres produits d'exploitation	5 007			
Achats de matières premières		5 144		663
Autres achats et charges externes		25 346		
TOTAL EXPLOITATION	9 133	30 490	525	663
Produits de participation	5 000		4 000	
Charges financières		2 023		523
TOTAL FINANCIER	5 000	2 023	4 000	523
Produits exceptionnelles				
Charges exceptionnelles				
TOTAL EXCEPTIONNEL	-	-	-	-

La société a perçu en 2024 un dividende de 5 millions d'euros de sa filiale PCAS Finlande.

Les charges financières correspondent aux intérêts du compte courant Seqens à hauteur de 1.762 millions d’euros, et aux intérêts de l’emprunt Seqens à hauteur de 257 milliers d’euros.

5. Ventilation de l'impôt

	avant impot	impot	après impot
résultat courant	(53 100)	4 078	(49 022)
résultat exceptionnel	15 821	(8)	15 813
	(37 279)	4 069	(33 210)

L’impôt sur les bénéfices intègre le crédit d’impôt recherche de PCAS de l’exercice pour 4 049 milliers d’euros, le produit d’impôt lié à l’intégration fiscale de dauphin pour 20 milliers d’euros.

6. Situation fiscale latente

	2024	2023
Provision pour retraite	(2 472)	(2 348)
Suramortissement	297	599
Dépréciations d'actifs		
Participation des salariés		
Contribution sociale de solidarité	(206)	(206)
Résultats latents de change	(75)	(15)
Etalement des subventions		
TOTAL	(2 456)	(1 969)

Aucune écriture d’impôt différé n’a été comptabilisée ; le produit fiscal qui en résulterait, sur la base des décalages temporaires ci-dessus et calculé au taux d’impôt en vigueur à la clôture s’élèverait à :

		2024	2023
Différé d'un an au plus	25,83%	(4)	1 634
Différé de plus d'un an	25,83%	638	582

7. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2024, suite à la détention par Seqens de 100% de PCAS fin 2023, PCAS ainsi que ses filiales, Dauphin et PCAS Biosolution, ont rejoint le groupe fiscal dont Sirona Bidco est la société mère.

La charge d’impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal à hauteur de sa contribution (comme en l’absence d’intégration fiscale), la société mère étant seule redevable de l’impôt.

V. AUTRES INFORMATIONS

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-joint, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe Seqens.

En milliers d'euros	2024	2023
Participations	15 576	15 576
Autres immobilisations financières	50	50
Créances clients	3 100	1 002
Autres créances	7 900	755
TOTAL	15 587	17
Emprunts et dettes financières	14870	10835
Dettes fournisseurs	6470	5063
Autres dettes		1029
TOTAL	31 196	16927

La diminution des emprunts et dettes financières en 2024 est liée à la capitalisation des dettes de 200 millions d'euros réalisée en 2023.

2. Identité de la société consolidante

La société PCAS et ses filiales sont intégrées globalement dans les comptes du groupe SIRONA Holdco, 14 rue Edward Steichen, 2540 Luxembourg.

3. Effectif

L'effectif au 31 décembre de la société se répartit comme suit :

	2024	2023
Cadres	281	299
Agents de maîtrise	50	410
Employés / Ouvriers	502	205
TOTAL	833	914

VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS

1. Crédit-bail et locations financières

La société n'a souscrit aucun engagement de crédit-bail ou de location longue durée significatifs à la clôture de l'exercice

2. Autres engagements donnés

Les engagements légaux ou conventionnels pris par la société en matière de Gratifications d'ancienneté, Indemnités de départ en retraite matérialisés par une provision au passif du bilan lorsque nécessaire.

La société a également souscrit des contrats de ventes d'USD, pour un montant de 8 748 euros, qu'elle décidera ou non d'exercer selon les taux de marché aux dates de réalisation potentielles des options.

4. Rémunération des Organes de directions

La société ne verse aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à ses mandataires sociaux.

5. Filiales et participations

Les participations de la société sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Nom de la filiale	PCAS Shanghai	PCAS Biosolution	DAUPHIN	PCAS Finlande
Capital social	999 607 RMB	50 000 €	250 000 €	2 000 000 €
Capitaux propres	1 212 977 RMB	50 000 €	385 319 €	34 328 000 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus :				
- Valeur brute	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
- valeur nette	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
Prêts et avances non encore remboursés	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	3 956 943 RMB	0 €	878 174 €	41 135 000 €
Résultat	200 289 RMB	0 €	2 606 €	8 604 000 €